

Représentativité UNSA : transformer l'essai en 2017

En établissant l'audience et donc le niveau de représentativité des différentes organisations syndicales sur les bases de la loi du 20 août 2008, le ministère du Travail vient de dévoiler les contours du paysage syndical français réel dans le secteur privé.

Pour l'UNSA, jeune organisation aux moyens modestes, qui ne peut se présenter librement aux suffrages des salariés dans les entreprises que depuis quatre ans, les résultats obtenus confirment un travail militant de construction lent et patient.

Elle siègera désormais en situation de négociatrice dans 82 conventions collectives au lieu de 15. Quant aux 4,26 % du total des suffrages exprimés que l'UNSA réalise, il faut les relier à son implantation encore partielle, avec une offre UNSA dans une entreprise sur cinq seulement. Cela montre à la fois la vraie représentativité qu'elle a gagnée là où elle est présente, attestant de l'écho que l'offre syndicale UNSA rencontre auprès d'une fraction des salariés, mais aussi le champ de développement qui s'ouvre désormais devant elle pour le nouveau cycle électoral de quatre ans qui vient de démarrer.

La photographie du syndicalisme français en ce 29 mars 2013 n'est donc qu'un instantané. Les forces se réclamant clairement d'une pratique syndicale réformatrice y sont majoritaires. Cela peut constituer un espoir pour les salariés français et pour le dialogue social dans notre pays. C'est pour y contribuer que l'UNSA entend continuer sa progression en se fixant de nouveaux objectifs de développement pour gagner sa représentativité à l'horizon 2017.

ANI : l'UNSA rencontre le groupe écologiste du Sénat

Poursuivant son travail syndical en direction des groupes parlementaires, l'UNSA a rencontré, le 28 mars, le groupe parlementaire des écologistes du Sénat, représenté par les sénateurs Jean Desessard et Jean-Vincent Placé, président du groupe. Cet échange a permis d'explicitier l'analyse de l'UNSA sur l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 relatif à la sécurisation de l'emploi et sur le projet de loi le transcrivant dans le Code du Travail.

Securitas : l'UNSA se mobilise

Manifestation devant le siège de l'entreprise Securitas. Le jeudi 28 mars l'UNSA a organisé un rassemblement de militantes et militants de l'UNSA de la sécurité pour exiger le respect du droit du travail devant le siège de l'entreprise Securitas.

Des délégations UNSA des entreprises de sécurité, du sport, de la poste, de la RATP de la Région île de France, du secrétariat national. Éric Biro secrétaire général de la fédération prévention sécurité UNSA et Jean Grosset secrétaire général adjoint de l'UNSA prenaient la parole. Une délégation de l'UNSA était reçue par la direction. Des sanctions contre les délégués UNSA Securitas seraient ajournées. À suivre

Résultats d'élections professionnelles

France Nord (62) : les premières élections ont eu lieu dans cette plateforme logistique du groupe ARTMADIS (arts de la table), l'UNSA a présenté la seule liste et a obtenu la totalité des 35 suffrages exprimés (41 salariés).

URSSAF Languedoc Roussillon : dans le cadre de la régionalisation des URSSAF, l'UNSA a obtenu 18 % des voix tant au CE qu'au conseil d'administration, et devient représentative derrière la CGT (50 %) et FO (32 %).

Corico (69) : dans cette entreprise de transformation de dindes employant 202 salariés, l'UNSA a présenté une liste seule en lice et obtient donc les 5 sièges du CE.

Choregie : dans ce groupement d'intérêt économique informatique entre la MGEN et la MFP, implanté sur trois sites (Paris, Nancy et Tours), l'UNSA, présente pour la première fois, obtient haut la main sa représentativité avec 47,04 % (157 voix sur les 345 suffrages exprimés) et 8 sièges sur 12 au CE.